

La question des salaires...

Dans toutes les rondes de négociations, la question salariale est particulièrement sensible. Les salarié-es de l'État veulent légitimement maintenir leur pouvoir d'achat et participer à l'enrichissement collectif, pendant que la population ne souhaite pas voir augmenter son fardeau fiscal, tout en réclamant des services de qualité. L'espace médiatique est occupé par certains éditorialistes, économistes et politiciens qui martèlent sur toutes les tribunes que « le Québec est dans le rouge » ou que « les finances publiques sont précaires ».

Selon Jean Trudelle, le président de la FNEEQ, semblable conditionnement vise à faire accepter graduellement une plus grande privatisation des services publics, ce qui profite à quelques-uns au détriment des conditions de travail des salarié-es et qui diminue l'accès aux services pour les plus pauvres, comme le montre l'expérience de nombreux pays qui ont ouvert la porte au privé, en santé comme dans l'éducation. De telles initiatives tendent à enfermer les individus dans des classes sociales de plus en plus hermétiques.

Nos demandes salariales sont plus que légitimes : les employé-es du secteur public se sont considérablement appauvris depuis des décennies, sans compter que les enseignantes et les enseignants doivent composer avec une rémunération nettement inférieure à celle que l'on observe ailleurs au Canada.

Il ne faut pas prendre pour des vérités les mantras que répètent les économistes de droite. De justes salaires dans les services publics, ce n'est pas une impossibilité budgétaire, c'est purement et simplement affaire de volonté politique.

Écarts salariaux annuels à l'entrée des échelles en fonction de l'augmentation des prix à la consommation depuis 1983

	1983		2002		2010	
	entrée	sommet	entrée	sommet	entrée	sommet
Salaire annuel avec 17 ans de scolarité	22 403 \$	33 846 \$	33 034 \$	55 146 \$	39 179 \$	70 352 \$ (sans maîtrise)
Salaire de 1983 ajusté à l'inflation (écart annuel)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	38 700 \$ (- 5 666 \$)	58 467 \$ (- 3 321 \$)	45 639 \$ (- 6 460 \$)	68 950 \$ (1 402 \$)
Salaire annuel avec 18 ans de scolarité	24 077 \$	36 522 \$	38 119 \$	58 027 \$	42 500 \$	71 496 \$ (avec maîtrise)
Salaire de 1983 ajusté à l'inflation (écart annuel)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	41 591 \$ (- 3 472 \$)	63 089 \$ (- 5 062 \$)	49 049 \$ (- 6 549 \$)	74 401 \$ (- 2 905 \$)
Salaire annuel avec 19 ans de scolarité	25 908 \$	38 865 \$	41 001 \$	62 281 \$	46 227 \$	71 496 \$
Salaire de 1983 ajusté à l'inflation (écart annuel)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	44 755 \$ (- 3 754 \$)	67 137 \$ (- 4 856 \$)	52 779 \$ (- 6 552 \$)	79 175 \$ (- 7 679 \$)
Salaire annuel avec 19 ans de scolarité avec doctorat	28 830 \$	41 787 \$	45 598 \$	66 878 \$	50 276 \$	73 839 \$
Salaire de 1983 ajusté à l'inflation (écart annuel)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	49 802 \$ (- 4 204 \$)	72 184 \$ (- 5 306 \$)	58 732 \$ (- 8 456 \$)	85 127 \$ (- 11 288 \$)

À propos des revenus de l'État

La baisse des revenus de l'État est souvent présentée comme étant une fatalité. On laisse croire que les sources de revenus ne peuvent augmenter, de telle sorte que la réduction des budgets des programmes sociaux apparaît être la seule solution possible. Pourtant, bien des voix s'élèvent pour contredire ce message relayé si complaisamment dans les médias. Ainsi, des chercheurs de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) ou encore de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), à l'instar de la CSN et de la Coalition contre la hausse des tarifs, sont intervenus régulièrement dans les débats publics sur l'économie et les finances publiques pour suggérer une foule d'avenues afin de permettre au Québec de se développer autrement : une fiscalité plus progressive, une lutte plus serrée contre les évitements et les échappatoires fiscaux, des surtaxes sur les profits des grandes entreprises, pour ne citer que celles-là.

Loi d'un véritable enrichissement

Le discours médiatique entretient également une certaine ambiguïté sur la notion d'augmentation salariale. On laisse entendre que toute augmentation est synonyme d'enrichissement. Or, pour nous, depuis longtemps, il n'en est rien ! Dans un système où la valeur de l'argent fluctue dans le temps, il est absolument essentiel de tenir compte de l'inflation pour mesurer les variations du pouvoir d'achat. Depuis 1983, un panier de biens et ser-

vices coûtant 100 \$ est passé à 204\$, une hausse de 103 % selon les données de Statistique Canada¹. Durant cette même période, lorsqu'on tient compte de cette inflation, le pouvoir d'achat a véritablement diminué pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public.

Par ailleurs, pour les enseignantes et les enseignants de cégep, des problèmes particuliers reliés à leur échelle salariale subsistent. Appartenant à un ordre d'enseignement supérieur, les cégeps devraient naturellement valoriser la scolarité de leurs professeurs. Au sommet de l'échelle, l'écart entre les échelons s'est gravement rétréci, n'offrant pratiquement plus d'avantage salarial aux enseignantes et aux enseignants qui détiennent des diplômes de maîtrise ou de doctorat. Quant à l'entrée de la profession, le retard salarial est tel qu'on offre une meilleure rémunération aux étudiantes et aux étudiants qui sortent de certains programmes techniques qu'à leurs profs, qui détiennent des diplômes universitaires!

Voilà pourquoi dans son cahier de demandes, la FNEEQ a ciblé les correctifs salariaux les plus urgents : améliorer la rémunération en début de carrière et améliorer la rémunération des détentrices et des détenteurs de diplômes de maîtrise et de doctorat du troisième cycle en appliquant aux trois derniers échelons un écart de 4,29 %, soit celui qui s'applique à tous les autres échelons.

Rémunération des enseignantes et des enseignants du secondaire et du collégial à travers le Canada

	Québec <i>Montréal</i>		Ontario <i>Toronto</i>		Alberta <i>Edmonton</i>		Colombie-Britannique <i>Vancouver</i>	
	secondaire	collège	secondaire	collège	secondaire	collège	secondaire	collège
Salaire minimal à l'échelle (baccalauréat)	36 472 \$	36 472 \$	43 085 \$	55 683 \$ (2008) 56 797 \$*	48 789 \$ (2007) 50 760 \$*	51 644 \$	42 932 \$	51 797 \$
<i>Écart Québec</i>			+ 18,1 %	+ 55,7 %	+ 39,2 %	+ 41,6 %	+ 17,7 %	+ 42 %
Salaire maximal à l'échelle (tout diplôme)	73 839 \$	73 839 \$	89 271 \$	96 529 \$ (2008) 98 460 \$*	83 151 \$ (2007) 86 510 \$*	90 561 \$	79 891 \$	83 231 \$
<i>Écart Québec</i>			+ 20,9 %	+ 33,3 %	+ 17,2 %	+ 22,6 %	+ 8,2 %	+ 12,7 %
Indice ICP **	95	95	107	107	101	101	101	101
Salaire minimal pondéré Québec	36 472 \$	36 472 \$	38 253 \$	49 438 \$ 50 427 \$*	45 891 \$ 47 745 \$*	48 576 \$	40 381 \$	48 712 \$
<i>Écart Québec</i>			+ 4,9 %	+ 38,2 %	+ 30,9 %	+ 33,2 %	+ 10,7 %	+ 33,6 %
Salaire maximal pondéré Québec	73 839 \$	73 839 \$	79 259 \$	85 703 \$ 87 417 \$*	78 211 \$ 81 371 \$*	85 181 \$	75 145 \$	78 287 \$
<i>Écart Québec</i>			+ 7,3 %	+ 18,4 %	+ 10,2 %	+ 15,4 %	+ 1,8 %	+ 6 %

* Rémunération estimée pour l'année 2009-2010 selon un taux d'augmentation annuel de 2 %.

** Les indices comparatifs des prix de détail entre les villes sont publiés périodiquement par Statistique Canada et permettent de comparer les différences de coût entre les principales villes canadiennes. Elles tiennent compte du prix des aliments, du logement, de l'électricité, du transport, des loisirs, etc. Les indices comparatifs utilisés sont tirés de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada de Janvier 2010, No 62-001-X.

¹ Selon la feuille de calcul de l'indice des prix à la consommation de la Banque du Canada: http://www.bankofcanada.ca/fr/taux/inflation_calc-f.html.

Les collèges communautaires sont les institutions d'enseignement qui se rapprochent le plus des cégeps, tout particulièrement pour le secteur technique et la formation continue. La plupart des cégeps sont aussi membres de l'Association des collèges communautaires du Canada, qui regroupe 175 établissements répartis sur tout le territoire canadien.